

BUREAU SYNDICAL

Lundi 11 décembre 2023

Procès-verbal

Le Bureau Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher (PETR) s'est réuni le lundi 11 décembre 2023 à 18h00, sur convocation préalable de Monsieur Alain MAZÉ, Président, adressée et affichée le 5 décembre 2023. La séance est présidée par Monsieur Alain MAZÉ.

Étaient présents :

M. Alain MAZÉ

M. François DUMON

M. Bernard BAUCHER

Mme Sophie GOGUÉ

M. Fabrice CHABANCE

M. Jacques PESKINE

Mme Jill GAUCHER

M. Fabrice CHOLLET

Mme Monique LEPRAT

M. Pierre GROSJEAN

M. Gilles GONTHIER

M. Philippe FOURNIÉ

Président,

1^{er} Vice-Président,

4^e Vice-Président,

5^e Vice-Présidente,

6^e Vice-Président,

7^e Vice-Président,

2^e Membres du Bureau,

3^e Membre du Bureau,

6^e Membre du Bureau,

7^e Membre du Bureau,

8^e Membre du Bureau,

13^e Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (à titre consultatif).

Étaient excusés :

M. Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE

Mme Irène FÉLIX

M. Franck BRETEAU

M. Yann GALUT

M. Hugo LEFELLE

M. Richard BOUDET

M. Patrick BARNIER

2^e Vice-Président,

3^e Vice-Présidente,

8^e Vice-Président,

1^{er} Membre du Bureau,

4^e Membre du Bureau,

5^e Membre du Bureau,

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental du Cher (à titre consultatif).

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h05 après avoir constaté que le quorum (9) est atteint et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Fabrice CHABANCE est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Bureau Syndical délibératif du 15 novembre 2023

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 15 novembre 2023.

Les Membres du Bureau Syndical approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

1. Présentation des projets au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024 « PETR CENTRE-CHER »

Rapporteur : M. Alain MAZÉ

La séance est suspendue

Les services présentent les projets à étudier et les subventions sollicitées.

Aucune remarque n'étant émise, le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- de valider le soutien au projet « rénovation de la boucherie de Baugy », présenté par la Commune de Baugy au titre du cadre de référence 21 « Soutien au commerce de proximité » du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 », par une subvention de 155 900 € ;
- de valider le soutien au projet « réalisation d'une étude d'aménagement et de programmation pour le développement de l'attractivité de Menetou-Salon », présenté par la Commune de Menetou-Salon au titre du cadre de référence 23-5 « Revitalisation des centres-villes et centre-bourgs » du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2026 », par une subvention de 38 100 € ;
- de valider le soutien au projet « rénovation thermique de l'ensemble mairie-salle des fêtes à Mareuil-sur-Arnon », présenté par la Commune de Mareuil-sur-Arnon au titre du cadre de référence 35 « Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs » du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 », par une subvention de 122 900 € ;
- de valider le soutien au projet « rénovation thermique de l'école maternelle Albert Colombier à Vierzon », présenté par la Commune de Vierzon au titre du cadre de référence 35 « Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs » du CRST « PETR Centre-Cher 2018-2024 », par une subvention de 162 900 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Etant précisé que Monsieur Pierre GROSJEAN n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h10.

Le secrétaire de séance,

Fabrice CHABANCE



Le Président,

Alain MAZÉ